

## COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSESES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 5 juillet.

Sont présents: MM. les échevins Lévesque, président, Lavallée, Nault, McKenna, Resther.

1.—Soumis et lus les documents suivants demandés à la dernière séance, savoir:

(1) Etat estimatif détaillé du coût des changements apportés au plan du restaurant du parc LaFontaine, préparé par MM. Asselin & Perron, architectes, établissant que ces changements sont dans l'intérêt de la Ville;

(2) Un croquis préparé par lesdits architectes faisant voir les changements en question;

(3) Une lettre de MM. C. Larin & Cie par laquelle ces messieurs s'engagent à ne rien exiger pour lesdits changements.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que les changements suggérés par les architectes soient approuvés, vu qu'ils sont faits dans l'intérêt de la Ville et que les entrepreneurs s'engagent à les exécuter sans exiger une somme additionnelle.

2.—Soumis et lu un rapport du secrétaire, approuvé par le Département en Loi, déclarant que le prix pour le louage des chevaux sur l'île Sainte-Hélène pour les mois d'avril et de mai 1909 est dû et payable à Madame P. Benoit, veuve de M. W.-B. Desmarteau.

En conséquence, le mandat de \$100 préparé à ce sujet est approuvé et signé.

M. l'échevin Resther ayant quitté la salle de la Commission,

M. l'échevin Lavallée informe la Commission que, s'il ne s'est pas opposé à l'adoption de la résolution du 2 du courant, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$600 sur le crédit affecté au paiement du salaire du surintendant de l'île Sainte-Hélène, c'est parce qu'il était sous l'impression que ce montant ne représentait que le salaire disponible, depuis la mort de M. W.-B. Desmarteau jusqu'à cette date; conséquemment, il propose et il est

*Résolu:* De reconsidérer et de révoquer ladite résolution (M. l'échevin Lévesque dissident).

Il est alors

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$240, représentant le salaire du surintendant de l'île Sainte-Hélène pour les mois de mai, juin et juillet, et d'appliquer ce montant à l'achat et à l'installation dans le parc La Fontaine, de 4 lampes de la "Empire Light Co. Ltd."

3.—Soumis et lue une lettre du Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, demandant la permission d'ériger des clôtures autour de l'espace réservé pour les magasins militaires de l'île Sainte-Hélène sur les lignes marquées en rouge sur un plan soumis en même temps que la lettre ci-dessus mentionnée;

Attendu que le surintendant des Parcs et Squares a déclaré qu'il n'a pas d'objections à l'érection desdites clôtures, suivant la demande dudit Département de la Milice et de la Défense, il est

*Résolu:* D'accorder cette permission temporairement, sujette aux clauses, conditions et restrictions de l'acte de vente des terrains de l'artillerie par lequel l'île Sainte-Hélène a été cédée à la Ville de Montréal, le 23 décembre 1908 (M. l'échevin Nault dissident).

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,  
Secrétaire.

## COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSESES

Compte rendu de l'assemblée du 9 juillet.

Sont présents: MM. les échevins Lévesque, président, Leclaire, McKenna et Resther.

1.—Soumis et lu un rapport du surintendant des Squa-

## PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 5th July.

Present: Ald. Lévesque, chairman, Lavallée, Nault, McKenna, Resther.

1.—Submitted and read the following documents asked for at the last sitting, viz:

(1) Detailed estimate of the cost of alterations to plan of restaurant on LaFontaine Park, prepared by Messrs. Asselin & Perron, architects, showing that the said alterations are in the interest of the City;

(2) Plan prepared by the said architects showing the said alterations;

(3) Letter from Messrs. C. Larin & Co. binding themselves not to charge any extras for the changes in question.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the alterations as suggested by the architects be approved of, inasmuch as they are in the interest of the City and as the contractors have bound themselves not to charge any extras for same.

2.—Submitted and read a report from the secretary, approved of by the Law Department, stating that the rental of horses on St. Helen's Island for the months of April and May 1909 is due and payable to Mrs. P. Benoit, widow of W. B. Desmarteau,

The warrant for \$100 in this connection was accordingly approved of and signed.

Ald. Resther having left the Committee room,

Ald. Lavallée informed the Committee that if he did not object to the adoption of the resolution of the 2nd instant to vary \$600 from the appropriation for salary of superintendent of St. Helen's Island, it was because he was under the impression that this amount represented only the salary available from the death of Mr. W. B. Desmarteau up to this date; he moved accordingly and it was

*Resolved:* That the resolution in question be reconsidered and repealed. (Ald. Lévesque dissenting).

It was then

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sum of \$240 representing the salary of the superintendent of St. Helen's Island for the months of May, June and part of July, be varied and applied to the purchase and installation of 4 lamps for La Fontaine Park from the Empire Light Co. Ltd.

3.—Submitted and read a letter from the Militia and Defence Department, Ottawa, asking permission to place the fences around the reservation of the store buildings on St. Helen's Island on the lines shown in red on a plan submitted together with the above mentioned letter;

Inasmuch as the superintendent of Parks and Squares reports that he has no objections to the placing of the said fences as per request of the said Militia and Defence Department, it was

*Resolved:* That the permission sought for be granted temporarily, subject to the clauses, conditions and restrictions of the Ordnance Land Sale granting St. Helen's Island to the City of Montreal, dated 23rd December 1908. (Ald. Nault dissenting).

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,  
Secretary.

## PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held the 9th of July

Present: Ald. Lévesque, chairman, Leclaire, McKenna and Resther.

1.—Submitted and read a report from the superintendent